

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

### Rapports du commissaire aux comptes

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020







#### **COMPAGNONS DE LA NUIT**

15, rue Gay Lussac 75005 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Aux membres de l'assemblée générale,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Compagnons de la Nuit relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.





Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 31 décembre 2020

#### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose les modalités de première application du règlement ANC 2018-06.

#### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 31 décembre 2020

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que cellesci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 31 décembre 2020

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 8 juin 2021

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés



## **Bilan Actif**

Au	31/12/2020	31/12/2019
Durée	12 mois	12 mois

		Brut	Amortissements & Dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	_				
Immobilisations incorporelles		]			
Frais d'établissement Frais recherche & développer Conces.brevets & droits simil Fonds commercial (1) Autres immob. incorporelles Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains Constructions Inst.Tech.,Matériel Outil.Ind. Autres immob. corporelles Immob. incorporelles en cour Immob. corporelles en cours Avances et acomptes	S	6 902 15 149	3 163 14 578	3 739 572	4 429 998
Immobilisations financières (2) Créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres immob. financières					
TOTAL	(I)	22 052	17 741	4 311	5 427
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours  Matières premières, approvision En-cours production de biens Emballages Produits intermédiaires & finis Marchandises  Avances & acomptes versés s/cde	5	558	279	279	279
Créances exploitation (3)					
Clients & comptes rattachés Autres créances		8 137		8 137	5 487
Valeurs mobilières placement Disponibilités		2 305 167 473		2 305 167 473	2 305 99 910
COMPTES REGULARISATION AC	TIF				
Charges constatées d'avance		463		463	547
TOTAL	(II)	178 936	279	178 656	108 527
Primes rembours.des oblig. Ecarts de conversion actif	(IV) (V)				
TOTAL GENERAL ( I-	·V )	200 987	18 020	182 967	113 954

<sup>1)</sup> dont droit au bail

<sup>2)</sup> dont à moins d'un an 3) dont à plus d'un an

### **Bilan Passif**

	Au Durée	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
		Net	Net
FONDS PROPRES Fonds propres Ecarts de réévaluation Réserves Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées Autres réserves		167 374	167 374
Résultat sous contrôle de tiers financeurs Dépenses non opposables aux tiers financeurs Report à nouveau RESULTAT DE L'EXERCICE Subventions d'investissement Provisions réglementées		-60 187 -12 591 -59 913 <b>12 359</b>	-19 803 -12 591 -104 706 <b>-60 187</b> 64 595
TOTAL	(I)	47 042	34 683
FONDS DEDIES  Engagements Fonds dédiés			
TOTAL	(II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques Provisions pour charges	ľ	0	0
TOTAL	(III)	0	0
DETTES (1)  Emprunts et dettes auprès établ. crédit (2) Emprunts et dettes financières divers(3) Avces et acptes reçus s/commandes en cours Fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes s/immobilisations et cptes rattachés Autres dettes		90 54 716 81 119	108 23 196 55 967
Produits constatés d'avance (1)			
TOTAL	(IV)	135 926	79 271
Ecarts de conversion passif	(V)		
TOTAL GENERAL	(I - V)	182 967	113 954
<ul> <li>(1) dont à plus d'un an</li> <li>(1) dont à moins d'un an</li> <li>(2) dt concours bancaires courants, soldes créditeurs</li> <li>(3) dont emprunts participatifs</li> </ul>	s banque	135 926	79 271

# **Compte de Résultat**

Au Durée		31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Etudes et prestations		0	207
Subventions d'exploitation		317 483	319 634
Reprises s/prov. et amorts, transferts de charges		1 314	20 322
Autres produits		2 215	10 585
TOTAL	(1)	321 012	350 749
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Autres achats et charges externes		88 680	69 335
Impôts, taxes et versements assimilés		2 700	4 164
Salaires et traitements		154 444	232 671
Charges sociales		52 621	87 610
Autres charges de personnel		6 318	8 496
Dotations aux amortissements s/immobilisations		1 116	1 116
Dotations aux provisions s/immobilisations			
Dotations aux provisions s/actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges		0	0
Dotations pour engagement fonds dédiés			
Autres charges		2 773	7 5 <del>44</del>
I .			
TOTAL	(II)	308 653	410 936
TOTAL  1- RESULTAT D'EXPLOITATION	(II)	308 653 12 359	410 936 -60 187
1- RESULTAT D'EXPLOITATION			
1- RESULTAT D'EXPLOITATION OPERATIONS EN COMMUN	(1-11)		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION  OPERATIONS EN COMMUN  Bénéfice attribué, perte transférée	(III)		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION  OPERATIONS EN COMMUN  Bénéfice attribué, perte transférée  Perte supportée, bénéfice transféré	(III)		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION  OPERATIONS EN COMMUN  Bénéfice attribué, perte transférée  Perte supportée, bénéfice transféré  PRODUITS FINANCIERS	(III)		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION  OPERATIONS EN COMMUN  Bénéfice attribué, perte transférée  Perte supportée, bénéfice transféré  PRODUITS FINANCIERS  De participations	(III)		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION  OPERATIONS EN COMMUN  Bénéfice attribué, perte transférée Perte supportée, bénéfice transféré  PRODUITS FINANCIERS  De participations  Autres valeurs mob., créances d'actif immob.  Autres intérêts et produits assimilés  Reprises s/provisions et transferts de charges	(III)		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION  OPERATIONS EN COMMUN  Bénéfice attribué, perte transférée Perte supportée, bénéfice transféré  PRODUITS FINANCIERS  De participations  Autres valeurs mob., créances d'actif immob.  Autres intérêts et produits assimilés	(III)		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION  OPERATIONS EN COMMUN  Bénéfice attribué, perte transférée Perte supportée, bénéfice transféré  PRODUITS FINANCIERS  De participations Autres valeurs mob., créances d'actif immob. Autres intérêts et produits assimilés Reprises s/provisions et transferts de charges	(III)		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION  OPERATIONS EN COMMUN  Bénéfice attribué, perte transférée Perte supportée, bénéfice transféré  PRODUITS FINANCIERS  De participations  Autres valeurs mob., créances d'actif immob.  Autres intérêts et produits assimilés  Reprises s/provisions et transferts de charges  Différences positives de change	(III)		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION  OPERATIONS EN COMMUN  Bénéfice attribué, perte transférée Perte supportée, bénéfice transféré  PRODUITS FINANCIERS  De participations  Autres valeurs mob., créances d'actif immob.  Autres intérêts et produits assimilés Reprises s/provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement	(I-II) (III) (IV)		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION  OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué, perte transférée Perte supportée, bénéfice transféré  PRODUITS FINANCIERS De participations Autres valeurs mob., créances d'actif immob. Autres intérêts et produits assimilés Reprises s/provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement  TOTAL	(I-II) (III) (IV)		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION  OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué, perte transférée Perte supportée, bénéfice transféré  PRODUITS FINANCIERS De participations Autres valeurs mob., créances d'actif immob. Autres intérêts et produits assimilés Reprises s/provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement  TOTAL  CHARGES FINANCIERES	(I-II) (III) (IV)		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION  OPERATIONS EN COMMUN  Bénéfice attribué, perte transférée Perte supportée, bénéfice transféré  PRODUITS FINANCIERS  De participations Autres valeurs mob., créances d'actif immob. Autres intérêts et produits assimilés Reprises s/provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement  TOTAL  CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements et aux provisions	(I-II) (III) (IV)		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION  OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué, perte transférée Perte supportée, bénéfice transféré  PRODUITS FINANCIERS De participations Autres valeurs mob., créances d'actif immob. Autres intérêts et produits assimilés Reprises s/provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement  TOTAL  CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4)	(I-II) (III) (IV)		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION  OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué, perte transférée Perte supportée, bénéfice transféré  PRODUITS FINANCIERS De participations Autres valeurs mob., créances d'actif immob. Autres intérêts et produits assimilés Reprises s/provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement  TOTAL  CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change	(I-II) (III) (IV)		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION  OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué, perte transférée Perte supportée, bénéfice transféré  PRODUITS FINANCIERS De participations Autres valeurs mob., créances d'actif immob. Autres intérêts et produits assimilés Reprises s/provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement  TOTAL  CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes s/cessions valeurs mob. placement  TOTAL	(I-II) (IV) (VI)		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION  OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué, perte transférée Perte supportée, bénéfice transférée Perte supportée, bénéfice transféré  PRODUITS FINANCIERS De participations Autres valeurs mob., créances d'actif immob. Autres intérêts et produits assimilés Reprises s/provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement  TOTAL  CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes s/cessions valeurs mob. placement  TOTAL  2- RESULTAT FINANCIER	(I-II) (IV)		

# **Compte de Résultat (Suite)**

	Au	31/12/2020	31/12/2019
	Durée	12 mois	12 mois
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises s/provisions et transferts	s de charges		
TOTAL	(VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements et	aux provisions		
TOTAL	(VIII)		
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés	(IX)		
Impôts sur les bénéfices	(X)		
PRODUITS	(I+III+V+VII)	321 012	350 749
CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX+X)	308 653	410 936
5- RESULTAT	(Produits - Charges)	12 359	-60 187

#### Règles et méthodes comptables

#### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels présentés ci-contre laissent apparaître au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 un total de 182 967 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, un excédent de 12 359 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Les comptes annuels ont été établis, dans le respect du principe de prudence, conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03, en tenant compte du règlement 2018-06 relatif aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations et fondations.

Conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, les comptes annuels clos au 31/12/2020 de l'association Compagnons de la nuit ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Covid-19.

La première application du règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif a conduit l'association à reclasser la subvention d'investissement en report à nouveau.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées conformément au Règlement 04-06 du Comité de la Réglementation Comptable applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés conformément au Règlement 02-10 du Comité de la Réglementation Comptable applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue :

1 an

➤ Logiciels
 ➤ Aménagements, installations générales
 ➤ Matériel informatique
 ➤ Matériel et mobilier de bureau
 10 ans
 3 ans
 ➤ Matériel et mobilier de bureau

Il est comptabilisé un stock d'ouvrages reçu par l'Association au cours d'exercices antérieurs : « Viens chez moi, j'habite dehors », « Contrebandiers de l'espoir », « Poèmes de la nuit » et « Jeudi 21h30 ».

La valorisation de ce stock a fait l'objet, en 2008, d'une dépréciation de 279,10 €, compte tenu des perspectives de ventes limitées.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Immobilisations**

			Au 31/12/2020			
CADRE A			CADDE A Val.brute o		AUGMEN	<b>TATIONS</b>
CADRE A		immo.au début	Réévaluation	Acquis.créat.		
Frais établissement,rech. et dévelop.	TOTAL I					
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II					
Terrains Constructions Install.générales, agenc.et aménag.constructions Install.générales, agenc.et aménag.constructions Install.tech.matériel et outillage industriels Instal.générales, agencements aménag. dive Matériel de transport Matériel de transport Matériel de bureau et informatique mobilier Immobilisations incorporelles en cours Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes		6 902 15 149				
Immobilisations corporelles	TOTAL III	22 052				
Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières						
Immobilisations financières	TOTAL IV					
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	22 052				

		DIMII	NUTIONS	Valeur brute des	Rééval.Lég.
CADRE B		Par virements Par cessions, poste à poste mis hors serv		immobilisations en fin d'exercice	V.O. Immo. en fin d'exercice
Frais établ.rech.et dév.	TOTAL I				
Aut.postes immo.incorpo. T	OTAL II				
Terrains Constructions Instal.gén.agenc.et améng.const. Instal.tech.matér.& outil.indus. Instal.génér.agenc.aménag.divers Matériel de transport Matér.de bureau & informat.mobi Immobilisat.corporelles en cours Immobilisat.corporelles en cours Avances et acomptes	S			6 902 15 149	
Immob. corporelles To	OTAL III			22 052	
Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations					
Immob. financières To	OTAL IV				
TOTAL GENERAL (I+II+	III+IV)			22 052	

### **Amortissements**

	_			Au 31/12	/2020
Cadre A : SITUAT.MOUVEMTS EXERCICE IMMOBILISAT.AMORTISSABLES		Montant déb. d'exercice	Augmentation Dotat. Exer.	Diminutions Repris.exer	Montant fin d'exercice
Frais établis.rech.& dével.	TOTAL I				
Aut.postes immo.incorporel.	TOTAL II				
Terrains Constructions: -sur sol propre -sur sol d'autrui -Instal.Génér.Agenc.et Aménag.const. Instal.Tech.Matér.& Outil.industriel Autres immobilisations corporelles: -Instal.Génér.Agenc.Aménag.divers -Matériel de Transport -Matériel de bureau & Informat.mobil -Emballage Récupérable & Divers		2 473 14 152	690 426		3 163 14 578
Immobilisations corporelles	TOTAL III	16 625	1 116		17 741
TOTAL GENERAL	(I+II+III)	16 625	1 116		17 741

Cadre B: VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS					Cadre C : PROV.AMT.DEROG	
Immobilisat.amortissables	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises	
Frais d'établ. Rech. & Dév. TOTAL I						
Immo. incorporelles TOTAL II						
Terrains Constructions: -sur sol propre -sur sol d'autrui -Inst.géné.agenc.aménag. Inst.tech.mat & outillage Autres immob.corporelles: -Inst.géné.agenc.aménagMatériel de transport	690					
-Mat.bureau & inform.mob -Emballages récup.& div.	426					
Immo. corporelles TOTAL III	1 116					
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 116					

## Provisions et dépréciations inscrites au bilan

			Au 31/12/2020	
NATURE DES PROVISIONS	Montant déb. d'exercice	Augmentation Dota. Exer.	Diminutions Repris.exer.	Montant fin d'exercice
Provisions réglementées -Amortissements dérogatoires -Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour risques et charges  -Provisions pour litiges -Prov.pour garanties données clients -Provisions pour amendes et pénalités -Provisions pour pertes de change -Prov.pr pensions & oblig.similaires -Provisions pour impôts -Provisions pour grosses réparations -Prov.pr charg.social.& fisc.s/congés -Autres prov.pour risques et charges				
TOTAL II				
Provisions pour dépréciation -Immobilisations incorporelles -Immobilisations corporelles -Autres immobilisations financières -Stocks et en-cours -Comptes clients -Autres provisions pour dépréciation	279			279
TOTAL III	279			279
TOTAL GENERAL (I+II+III)	279			279

- financières

- exceptionnelles

### Etat des échéances des créances et des dettes

		Au 31/12/2	020
CADRE A - ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
De l'Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières			
De l'Actif Circulant			
Créances clients et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes et versements assimilés Subventions à recevoir	6 368	6 368	
Débiteurs divers Produits à recevoir	1 769	1 769	
Charges constatées d'avance	463	463	
TOTAL	8 600	8 600	

<sup>(1)</sup> Montant prêts accordés en cours d'exercice

<sup>(1)</sup> Montant rembours.obtenus en cours d'exercice

CADRE B - ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emp.aup.étbl.crédit (1)	90	90		
Empr.dettes financ.divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	54 716	54 716		
Personnel et comptes rattachés	22 647	22 647		
Sécu.soc., autres organis.sociaux	51 017	51 017		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes assimilées	7 455	7 455		
Dettes /immobil.& cptes rattachés				
Produits constatés d'avance	,			
TOTAL	135 926	135 926		

<sup>(1)</sup> Empr.sous.en cours d'exercice

<sup>(1)</sup> Empr.remb. en cours d'exercice

<sup>(2)</sup> Montant des div.empr.& dettes

## **Tableau de variation des fonds propres**

LIBELLE	Solde début d'exercice	Augmentation	Diminution	Solde fin d'exercice
Fonds propres				
Legs et donations sans droit de reprise	22 547			22 547
Autres réserves	1 <del>44</del> 827			144 827
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	-19 803	-60 187	-19 803	-60 187
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-12 591	1		-12 591
Report à nouveau débiteur	-104 706	44 792		-59 914
Résultat de l'exercice	-60 187	12 359	-60 187	12 359
Subventions d'investissement	64 595		64 595	
TOTAL GENERAL	34 683	-3 035	-15 394	47 042

Dans le cadre de l'application du règlement ANC 2018-06, la subvention d'investissement a été reclassée en report à nouveau.

F.-M. RICHARD & ASSOCIÉS

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

**COMPAGNONS DE LA NUIT** 

15, rue Gay Lussac 75005 PARIS

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Aux membres de l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Paris, le 8 juin 2021

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés





**DFK**